

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE SPHINX AFRIQUE » en abrégé « ESA »

Siège BINGERVILLE FEH KESSE A LA CITE PALMA  
VILLA 102, Lot 102, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE SPHINX AFRIQUE »

en abrégé « ESA »

Objet : VENTE DE VEHICULES

ELECTRIFICATION

BTP

IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE FEH KESSE A LA CITE PALMA  
VILLA 102, Lot 102, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOUASSI JULIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09382 du 16/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55962/GTCA/RC/2024 du 16/09/2024

